

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/07/2009

Réception par le Prefet : 06/07/2009

Publication : 10/07/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-10-6-12

Séance du vendredi 3 juillet 2009

VALORISATION DU PATRIMOINE ARBORE (C233- CHAPITRE 204)



EMLINGEN

PLANTATION D'UNE HAIE VIVE DERRIERE LA MAIRIE ET AMENAGEMENT DES ABORDS DU CALVAIRE RUE DES CARRIERES DANS LE CADRE DU GERPLAN

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport du Conseil Général CG-2008-5-6-2 du 11 décembre 2008 relatif à l'Environnement Naturel,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide de donner un avis favorable à la demande de la Commune d'EMLINGEN pour une action de plantation arbustive sur une parcelle située derrière la Mairie et aux abords du Calvaire, rue des Carrières, dans le cadre du GERPLAN, pour un montant maximum de subvention de 649 €,

- ❖ Précise que les crédits seront prélevés au chapitre 204 – nature 20414 – fonction 738.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions